

[Le programme « Médiateur à l'École » déployé dans 50 quartiers prioritaires](#) [1]

Depuis la rentrée, 50 médiateurs sociaux, en convention adultes-relais et formés aux spécificités du milieu scolaire, sont affectés à temps plein dans un collège et une ou deux écoles élémentaires de rattachement. Ils interviennent dans des quartiers « cœurs de cible », c'est-à-dire des quartiers de la politique de la ville ou des zones de sécurité prioritaire comportant des établissements scolaires relevant des réseaux de l'éducation prioritaire (Rep et Rep+).

[En savoir plus](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/le-programme-%C2%AB-m%C3%A9diateur-%C3%A0-l%E2%80%99%C3%A9cole-%C2%BB-d%C3%A9ploy%C3%A9-dans-50-quartiers-prioritaires>

[2] <http://www.cget.gouv.fr/programme-mediateur-lecole-deploye-50-quartiers-prioritaires>